

PARTENARIAT DE VENTE AUX ENCHÈRES EN LIGNE (HO2) — SUCCESSION IMPORTANTE DE MONTRÉAL

A. AVIS DE VENTE

Galerie Heffel Québec Ltée, (également « Heffel » ou la « Maison de vente aux enchères ») est honorée de collaborer avec une Succession importante de Montréal afin de présenter une admirable sélection d'oeuvres sur notre plateforme de partenariat de vente aux enchères en ligne (HO2), du 6 au 20 juin 2023.

Le prix d'achat sera le prix adjugé, plus la prime d'achat, calculée selon une tarification établie à vingt cinq pour cent (25%) du prix d'adjudication pour la tranche allant jusqu'à 25 000 \$; plus vingt pour cent (20%) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 25 000 \$ et allant jusqu'à 5 000 000 \$; plus quinze pour cent (15%) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 5 000 000 \$, plus les taxes de vente applicables.

Veuillez noter que cette vente aux enchères HO2 est soumise à des *Conditions de vente particulières*. Les enchérisseurs sont avisés que ces conditions doivent être lues en entier avant qu'une enchère soit placée.

B. CONDITIONS DE VENTE PARTICULIÈRES

L'acheteur et le consignateur sont par la présente avisés que les *Modalités et conditions de vente* ainsi que les *Termes du catalogue* établissant les droits et les obligations de la Maison de vente aux enchères, de l'acheteur et du consignateur, de même que les conditions en vertu desquelles la Maison de vente aux enchères mène une vente et règle toute autre question connexe, doivent être lus en entier. Les présentes *Conditions de vente particulières* s'ajoutent aux *Modalités et conditions de vente* ainsi qu'au *Code d'attitude commerciale, d'éthique et de pratiques* de la Maison Heffel, et ont priorité sur ceux-ci.

1. Description du lot

- a) Tous les lots sont vendus « tels quels ». La Maison Heffel n'offre aucune garantie quant à l'état du lot. L'acheteur accepte qu'il lui incombe d'inspecter les biens avant la fermeture de la vente aux enchères et accepte les biens dans leur état physique réel et à l'emplacement spécifié.
- b) Il incombe à l'acheteur de vérifier l'état du lot et de l'encadrement. La Maison Heffel ne fournira pas d'images supplémentaires, autre que celles affichées au Heffel.com. Les œuvres estimées à moins de \$300 ne seront pas décadrées pour rapport de condition. Les cadres peuvent présenter des défauts et ne pas être notés sur notre site Web.

2. Exposition des œuvres mises aux enchères

Les lots inclus dans la vente aux enchères *Succession importante de Montréal* peuvent être vus chez Heffel Montréal.

L'exposition est ouverte au public lors des heures d'ouverture de la galerie.

Lieu de l'exposition

Heffel Montréal
1840 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, QC
H3H 1E4

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi :
10 h à 18 h

Contact pour l'exposition

ho2@heffel.com
514-939-6505

Les lots peuvent être vus au Heffel.com et par l'entremise de notre exposition virtuelle.

3. Paiement

Conformément aux *Modalités et conditions de vente* de la Maison Heffel, le paiement, fait à Heffel Gallery Québec Limited, doit être effectué au plus tard le septième (7^e) jour suivant la date de la vente aux enchères, avant 16 h 30.

La Maison Heffel accepte les modes de paiement suivants pour les achats effectués sur sa plateforme HO2 :

- a) Transferts bancaires directement au compte de Heffel Gallery Québec Limited;
- b) Transferts Interac, limités à deux transferts par lot et à un maximum de 10 000 \$ par transfert électronique;
- c) Paiements en ligne effectués par carte de crédit Visa, Mastercard ou UnionPay. Les paiements effectués par carte de crédit sont assujettis à l'acceptation et à l'approbation de la Maison de vente aux enchères Heffel et sont limités à un maximum de 25 000 \$. Ces limites aux paiements par carte de crédit s'appliquent à la valeur des opérations individuelles sur des lots distincts.

Les acheteurs souhaitant déboursier un montant plus élevé par l'un des modes de paiement ci-dessus doivent communiquer avec Norbert Ma, comptable chez Heffel, pour prendre les dispositions nécessaires : norbert@heffel.com.

La Maison Heffel est inscrite aux fins de la TVQ (120 972 **** TQ****). La TVQ sera perçue sur tous les achats ramassés au Québec et expédiés au Québec.

4. Dispositions relatives au ramassage en personne et à l'expédition

Les achats doivent être entièrement payés avant d'être récupérés, livrés ou expédiés. Suivant la fermeture de la vente, toutes les oeuvres pourront être récupérées chez Heffel lors de nos heures d'ouverture. Pour les oeuvres qui doivent être expédiées, Heffel peut assister avec l'envoi groupé ou individuel au frais de l'acheteur. *Un formulaire d'autorisation d'expédition* des biens signé sera requis. Veuillez contacter Heffel pour un devis d'expédition ou des conseils.

Contact pour les paiements et l'expédition

Alix de Saint-Hilaire
alix@heffel.com
514-939-6505

Veuillez communiquer avec nous à l'adresse ho2@heffel.com pour toute autre question au sujet de cette vente aux enchères spécialisée.